

Décision

Générale

colonial

Décision n° 65/SPCG portant nomination de M. Kadamy Youssef Kadamy aux fonctions d'adjoint du Chef du Quartier n° 4 de Djibouti.

n° 65/SPCG

Ministère
PRÉSIDENCE DU CONSEIL DE GOUVERNEMENT

Date de publication
2 octobre 1967

Numéro JO
n° 11 du 10/10/1967

Date du numéro
10 octobre 1967

TEXTE INTÉGRAL

Art 1er

M. Kadamy Youssef Kadamy Afar Badoitemela AM Doulela, est nommé adjoint au Chef du Quartier 4 à Djibouti, à compter du 1er octobre 1967.

Art. 2

M. Kadamy Youssef Kadamy assurera l'expédition des affaires courantes pendant la durée de l'indisponibilité, par maladie, du Chef de Quartier M. Darar Guedi Assowe

Art. 3

La rémunération mensuelle de M Kadamy Youssef Kadamy est fixée à vingt-deux mille deux cent vingt francs Djibouti.

Art. 4

La présente décision sera communiquée, enregistrée et exécutée partout où besoin sera.

ALI AREF BOURHAN.